

**SEANCE DU  
4 MARS 2021**

L'An deux mil vingt et un, le quatre du mois de Mars, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. CASTIN, Maire

Etaient présents : Mmes JACQUES, MOISAN , MM. TETAZ, PONCET, DULLIN, MARTINET, REYMOND, CHANINET, MULLER

Excusé : M. NIEMAZ

Secrétaire de séance : Mme JACQUES

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 10 Décembre 2020 à l'unanimité

**I- Comptes rendus de réunions**

- SIEA : M Martinet fait un compte rendu de la réunion à laquelle il a participé. Projet de former des conseillers numériques pour venir en aide, dans tout le département de l'Ain, aux personnes en difficultés sur le numérique. Ces conseillers seront payés par l'Etat pendant 2 ans. Projet également d'installer des bornes de recharge pour voitures électriques dans chaque commune du département.
- ONF : M. Poncet explique qu'il y a un projet national de reboisement des forêts par différentes essences à la place des sapins qui souffrent de la sécheresse et du réchauffement climatique. Les communes concernées dans le département sont : St Boys, Chazey-Bons et le Haut Valromey.
- Cimetière : M. Poncet est en train de faire un point sur les concessions abandonnées ou mal entretenues du cimetière. Le jardin du souvenir et l'ossuaire vont être rénovés.
- Transfert de la compétence eau-assainissement à la CCBS : M. Tetaz participe à une réunion par mois pour préparer ce transfert de compétence qui est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2022 mais qui pourrait se faire en plusieurs étapes.
- Travaux d'eau à Appregnin : la suppression de la source de la Touvière est demandée par l'ARS, pour cela le réservoir d'Appregnin sera alimenté par celui de St Germain. Il faut également reprendre tous les branchements individuels et supprimer les eaux parasites qui vont jusqu'à la STEP par la mise en place d'un réseau séparatif. Ces travaux devraient permettre aussi d'enterrer les différents réseaux (téléphone, électricité...). Nous sommes en attente du devis de la société Alp'Epur pour la réalisation de ces travaux.
- SIVOS : M. Castin indique qu'il y a cette année quelques problèmes de discipline à la cantine car il y a souvent 40 élèves. Le protocole sanitaire est également difficile à mettre en place. M. Castin a rencontré les instituteurs, l'ATSEM et l'agent technique afin de définir les missions de chacun. Un groupe de travail a été formé pour améliorer le fonctionnement de l'école.

**II- Acquisitions de terrains**

M. Castin rappelle que dans le PLU, il y a un projet d'aménagement à côté de l'école et du four qui consiste à créer un accès. Pour cela il faut acheter 1 parcelle à Mme Dorel. M. Castin propose au Conseil Municipal d'acheter cette parcelle pour un montant de 210 €, accord à l'unanimité. Ce projet nécessite également d'acheter 2 autres parcelles, un propriétaire est d'accord sur le principe, une offre de prix lui sera faite pour commencer le projet, mais un autre propriétaire n'est pas très favorable. M. Castin rentrera de nouveau en contact avec ce propriétaire pour essayer de trouver une solution.

M. Castin propose également d'acheter une parcelle à Mme Dorel pour un montant de 300 € afin de faciliter l'accès au réservoir de St Germain. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### **III- Modification des statuts de la CCBS**

Monsieur le maire expose que l'évolution des statuts de la communauté de communes est nécessaire pour permettre la continuité de l'activité touristique des Vélos Rails du Bugey, et pour laquelle la CCBS doit signer avec SNCF Réseau une convention de transfert de gestion d'une ligne du réseau ferré national pour une exploitation touristique.

Cette modalité de conventionnement est inscrite dans l'article 20 du décret n° 97-444 du 5 mai 1997 relatif aux missions et aux statuts de SNCF Réseau, modifié par le décret n° 2017-1556 du 10 novembre 2017.

La signature de cette convention implique pour la CCBS de prendre la compétence « *Aménagement, entretien, gestion et exploitation à des fins touristiques de la ligne de voie ferrée n°904 000 de Pressins à Virieu le Grand, entre le PK 116+132 et le PK 118+752* ».

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces changements de statuts.

### **IV – Intégration des conseillers municipaux dans les commissions de la communauté de communes**

M. le Maire indique qu'il est désormais possible qu'un conseiller municipal de chaque commune puisse intégrer les commissions communautaires, le principe retenu est le suivant : un conseiller supplémentaire maximum par commune et par commission intercommunale.

Les commissions sont les suivantes :

- Tourisme, patrimoine, culture, sports
- Projets de territoire, urbanisme, planification
- Finances
- Développement économique
- Coordination et mutualisation avec les Communes, concertation avec les citoyens, ressources humaines
- Plan Climat Air Energie Territorial, gestion et valorisation des déchets
- Bâtiments, voirie
- Cycles de l'eau
- Mobilité, politiques de la ville et de l'habitat, gens du voyage
- Projet de santé territorial et solidarités

### **V – Maison d'Izieu**

M. le Maire indique au Conseil Municipal que la Maison d'Izieu rendra hommage à toutes les personnes et collectivités qui se sont mobilisées lors de la double cérémonie du 7 avril 1946. Plus de 3000 personnes et de nombreuses personnalités étaient réunies pour commémorer la rafle dont furent victimes les 44 enfants et leurs 7 éducateurs le 6 avril 1944.

La Maison d'Izieu a aujourd'hui à cœur de rassembler les documents qui témoignent de cette mobilisation populaire exceptionnelle et de la générosité de tout un territoire. Elle lance donc un appel à la population afin de collecter des archives familiales et municipales dans le but de réaliser une exposition consacrée à cette première commémoration. La mémoire de la rafle d'Izieu s'est construite d'une part par la volonté commune de la population locale et de ses élus, et d'autre part par celle de l'État républicain restauré par les mouvements de résistance si nombreux dans l'Ain. 75 ans après, la Maison d'Izieu souhaite faire écho à cet élan populaire de 1946 pour fédérer les acteurs du territoire, sensibiliser les jeunes générations et mobiliser l'ensemble des citoyens d'aujourd'hui.

M. Castin propose au Conseil Municipal d'adhérer à ce projet en participant à ce projet à hauteur de 150 €, ce qui permettra d'accueillir l'exposition consacrée à cette commémoration. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **VI – Subventions aux associations**

M. le Maire propose d'accorder les subventions suivants aux associations communales :

- Amicale des Sapeurs Pompiers : 400 €
- ADAPEI « Opérations Brioches » : 100 €
- Association sportive de Colomieu : 300 €
- Autres Choses Autrement : 200 €
- Sou des Ecoles : 500 €
- Association chasse : 200 €

Acceptées à l'unanimité.

## **VII – Point sur la Communication avec les habitants**

M. le Maire rappelle que les habitants ont été sollicités dans le bulletin municipal pour donner leur adresse mail afin de recevoir les informations de la Commune. A ce jour 82 mail ont été reçus. Les personnes qui n'ont pas répondu à cette demande seront recontactées.

## **VIII- Projets en cours**

- Hangar intercommunal : la construction de ce hangar pourrait réunir les 4 Communes membres du SIVOS, afin d'y stocker le matériel intercommunal. Des réunions sont réalisées afin de définir les besoins et d'établir un cahier des charges. Des devis sont en cours. Il faut également savoir comment porter juridiquement ce projet, la question a été posée à la Préfecture. La Commune de Conzieu met un terrain communal à disposition à l'aide d'un bail à construction comme cela a été le cas pour la construction de l'école à St Germain. La répartition des charges pourrait se faire selon la longueur de la voirie communale et de la surface des espaces verts.
- Travaux dans le bâtiment de l'école : un appartement est terminé et va être remis en location. Un autre logement va être rénové.
- Chemin du lavoir des Bachasses : les travaux sont en cours.
- Antenne de téléphonie mobile : les parcelles sélectionnées n'ont pas été retenues car les mesures n'étaient pas satisfaisantes. Des recherches sont en cours pour trouver d'autres parcelles qui pourraient convenir.
- Elections départementales et régionales : elles auront lieu ensemble les 13 et 20 juin 2021. Il a donc fallu racheter un isoloir et une urne pour permettre le bon déroulement de 2 scrutins en même temps.
- Nettoyage de printemps : la date est fixée au 20 mars 2021, il pourra être reporté au 27 mars 2021 en cas de mauvais temps.

## **IX – Questions diverses**

- M. Tetaz indique que l'abris-bus de Meyrieu a été dégradé ainsi que les gabions qui sont à côté.
- M. Dullin fait part de problèmes de stationnement à Apprenin

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Régis Castin